

Ci-dessous 3 motions ESSONNE 1er degré

MOTION ÉVRY du mercredi 04 12 2019

« Nous, les 33 enseignants représentant 15 écoles des circonscriptions de DRAVEIL / LA FERTE ALAIS / ASH3 / MONTGERON / ARPAJON / EVRY / CORBEIL / RIS-ORANGIS / SGDB / BRETIGNY / MORANGIS / BRUNOY réunis le mercredi 04 décembre 2019 à l'initiative du SNUDI FO 91, syndiqués au SNUDI FO 91, et non-syndiqués avons décidé :

- de nous mettre en grève le 5 décembre et de reconduire dès le 6 décembre
- d'organiser des Assemblées Générales dans nos écoles pour décider de la reconduction de la grève le 9/12
- de partir tous ensemble pour une grève massive et efficace pour l'abandon pur et simple du projet de réforme de retraite universelle par points
- d'exiger le dégel de notre point d'indice et son augmentation de 18%
- d'exiger l'abandon de toutes les réformes qui détruisent l'Éducation Nationale et nos statuts (réforme des collèges et lycées, loi Blanquer, PPCR..., inclusion scolaire systématique sans moyens humains et financiers suffisants)
- de diffuser ce texte à toutes les écoles et auprès de tous les collègues que l'on connaît afin de les inviter en AG et à celles des établissements et écoles de nos circonscription pour essayer d'organiser une AG commune
- d'en informer les parents d'élèves (délégués et ceux dont nous avons les contacts)
- de participer à la manifestation du 5/12 à Paris
- d'organiser une caisse de grève si la grève venait à se poursuivre dans le temps »

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

MOTION SGDB du mercredi 27 11 2019

« Les 42 enseignants représentant 21 écoles de la circonscription d'Arpajon, de Sainte Geneviève des bois, d'Étampes, de Viry-Châtillon, de Morangis, d'Athis-Mons, de Corbeil, de Massy, de Brétigny et de Montgeron réunis le mercredi 27 novembre 2019 à l'initiative du SNUDI FO 91, syndiqués au SNUDI FO 91, au SNUipp-FSU-91, et non-syndiqués refusent tout régime universel par point, exigent le maintien du code des pensions civiles et militaires et des 42 régimes existants et le retour à une retraite à taux plein à 60 ans. Ils demandent donc le retrait du projet Macron Delevoye qui se rajoute à la dégradation des conditions d'enseignement dans nos écoles.

Ils se félicitent de l'appel des confédérations FO et CGT avec la FSU, Solidaire et les organisations de jeunesse à une première journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre.

Ils estiment, par ailleurs, que les journées d'action saute-mouton ont fait la preuve de leur inefficacité. Ils considèrent donc que les appels à la grève illimitée à partir du 5 décembre à la RATP, à la SNCF, dans les transports, dans la chimie, le bâtiment, l'agroalimentaire, la magistrature ... pour le maintien des régimes de retraite montrent la voie.

C'est pourquoi ils indiquent qu'ils seront grévistes à partir du 5 décembre et appellent les personnels à se réunir en Assemblée Générale de grève à Évry ou à Massy le matin du 5 décembre pour décider de la reconduction dès le 6. Ils appellent les personnels à participer à la manifestation interprofessionnelle et proposent la tenue d'une assemblée départementale de grévistes à la suite.

Ils décident de discuter dans leurs écoles de la situation, de poser la question de la grève à partir du 5 décembre et d'adopter des motions pour faire connaître les positions. »

Cette motion est adoptée à l'unanimité

MOTION CROSNE du mercredi 20 11 2019

« Les 50 enseignants représentant 9 écoles de la circonscription d'Arpajon, de Brunoy, de Draveil et de Montgeron réunis le mercredi 20 novembre 2019 à l'initiative du SNUDI FO 91, syndiqués au SNUDI FO 91, au SNUipp-FSU-91, et non-syndiqués refusent tout régime universel par point, exigent le maintien du code des pensions civiles et militaires et des 42 régimes existants. Ils demandent donc le retrait du projet Macron Delevoye qui se rajoute à la dégradation des conditions d'enseignement dans nos écoles.

Ils se félicitent de l'appel des confédérations FO et CGT avec la FSU, Solidaire et les organisations de jeunesse à une première journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre.

Ils estiment, par ailleurs, que les journées d'action saute-mouton ont fait la preuve de leur inefficacité. Ils considèrent donc que les appels à la grève illimitée à partir du 5 décembre à la RATP, à la SNCF, dans les transports, dans la chimie, le bâtiment, l'agroalimentaire... pour le maintien des régimes de retraite montrent la voie.

C'est pourquoi ils indiquent qu'ils seront grévistes à partir du 5 décembre et appellent les personnels à se réunir en Assemblée Générale de grève à Évry ou à Massy le matin du 5 décembre pour décider de la reconduction dès le 6. Ils appellent les personnels à participer à la manifestation interprofessionnelle et proposent la tenue d'une assemblée départementale de grévistes à la suite.

Ils décident de discuter dans leurs écoles de la situation, de poser la question de la grève à partir du 5 décembre et d'adopter des motions pour faire connaître les positions. »

Cette motion est adoptée à l'unanimité